

8 LA QUESTION

Installation en agriculture

QUI PRENDRA LE RELAIS ?

2 LE PORTRAIT

MaNTis
Rappeur
paysan

18 DÉCRYPTAGE

Comment vont les Français ?
Quand les inégalités sociales
jouent sur la santé

20 TERRITOIRES

Handicap
Les exploitations agricoles,
lieux d'inclusion ?

Portrait

LE PORTRAIT



“ J'ai la chance d'avoir ma ferme
plantée au milieu d'une forêt. **”**

MaNTis

RAPPEUR PAYSAN

Jean-Benoît Baudens, alias MaNTis, est un éleveur ovin installé depuis 2017 dans une ferme située au Vigen près de Limoges. Il a repris cette exploitation avec sa compagne. Le paysan de 38 ans est aussi rappeur. En janvier 2025, il a sorti son 4^e album : *AOP (Appellation original paysan)*.

Le monde selon MaNTis est limousin, niché sur la diagonale du vide, là où l'on se sent « loin de tout mais proche de l'essentiel. C'est ici que ça se passe, dans nos régions, nos bourgades, loin du béton, près du pâturage ». La fierté transpire dans les textes de ce rappeur qui rappelle dans ses morceaux qu'« il n'y a pas de pays s'il n'y a pas de paysan. »

Être qualifié de « bouseux » ne l'atteint pas. Les bottes sales qu'il porte reflètent son travail et il en est fier. Il ne joue pas de rôle : il est déjà acteur d'une vie dont il arbore les couleurs dans ses titres. « Je ne me déplace pas sans ma fourche », nargue-t-il. Et pour cause : c'est un paysan AOP (*Appellation original paysan*) et un Bouse Brother, autant de titres d'albums qui claquent comme des professions de foi.

Le métier d'éleveur fait partie intégrante de sa vie malgré les difficultés rencontrées pour en vivre. Cette année, il enseigne à temps partiel en Maison familiale rurale pour compléter les revenus de la ferme. « J'ai à manger dans l'assiette, un toit sur la tête, mais certains mois c'est plus dur », admet-il. Cesser l'activité pour ne se consacrer qu'au rap est chose impossible à envisager. « Le fait de m'occuper de mon troupeau maintient en moi une joie de vivre. » MaNTis revendique sa double identité, à la croisée de sa vocation d'agriculteur et d'artiste, ce qui le définit et le nourrit.



Le monde agricole irrigue ses mots et ses rimes. Le rappeur passe au sas les stéréotypes accolés aux agriculteurs, les désosse de leur valeur péjorative et les transforme en coups de fourche. Ce laboureur de vers a fait ses classes dans le bitume, à Metz, pendant ses années de lycée, de la seconde à la première. Les thèmes de ses titres sont dictés par son vécu. « Ce n'est pas un choix de direction artistique, je chronique ma vie. »

« Gourmand mais gourmet »

Loin de lui l'idée d'opposer milieux rural et urbain. Dans ses textes, il s'attaque aux stratégies de division, poussées par ceux qui refusent l'altérité, le collectif, le vivre-ensemble. Il brocarde les incompréhensions fondées sur les ignorances, le rejet, le mépris de classe. Il honnit ce qui sépare. Si le jeune homme a choisi le Limousin, c'est pour aimer la vie. À toute heure, il se pose en chantre de l'humanisme. Il en détaille les ramifications : l'amour de la terre, du pâturage, de la nourriture locale, des moments de convivialité, des fêtes, de tout ce qui esquisse une autre façon de faire société. Les « intraveineuses de cassoulet » ne le rebutent pas. Bon vivant, il assume : « Je suis gourmand mais gourmet. J'ai les dents longues et le palais fin. »

Ses révoltes dessinent l'horizon d'un monde meilleur où les vers luisants remplacent les réverbères, où la cuisine se fait sans Thermomix, où la solidarité rime avec entraide. Ses concerts participent à ce tempo. « On fait dans l'ensauvagement. On ravive les pratiques rustiques d'une autre époque. » Et cette révolution silencieuse, promesse d'un avenir, se prépare dans la campagne profonde, au sud de Limoges.

Fatima Souab

DATES-CLÉS

- 1987** Naissance à Saint-Omer dans le Pas-de-Calais
- 2010** Master maintenance et entretien de process à Nancy
- 2016** Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole (BPREA)
- 2017** Reprise d'un élevage de brebis en Haute-Vienne
- 2022** Sortie de l'album *Paysan super gauchiste* (PSG)
- 2023** Sortie de l'album *Bouse Brother*

En une :

Mathis Lafargue,
jeune céréalier tout juste installé,
vient d'être sacré Mister France
Agricole 2026.
Portrait à lire en page 14.

2 LE PORTRAIT

MaNTis,
Rappeur paysan

5 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

8 LA QUESTION

Installation en agriculture
Qui prendra le relais ?

18 DÉCRYPTAGE

Comment vont les Français ?
Quand les inégalités sociales
jouent sur la santé

20 TERRITOIRES

- › **Handicap**
Les exploitations agricoles,
un lieu d'inclusion ?
- › **Brigitte Menétrieux**
Une vie au service du monde rural

24 MIEUX-VIVRE

- › **Bien vieillir**
Le goût retrouvé
- › **Paysage, pépinières
et travaux agricoles**
Quand le métier pèse
sur la santé mentale

28 LA BONNE NOUVELLE

Futurs parents
Un congé supplémentaire
de naissance

ÉDITORIAL

Venir, C'EST SOUTENIR

Cette année, notre agriculture traverse une nouvelle épreuve. La dermatose nodulaire contagieuse bovine a durement frappé nos élevages, laissant des exploitants meurtris et des territoires fragilisés. Plusieurs milliers d'animaux abattus, plus d'une centaine d'éleveurs touchés : derrière ces chiffres, il y a des vies bouleversées, des projets mis à mal, des familles inquiètes pour leur avenir.

Pour la première fois, aucun bovin ne sera présent au Salon international de l'agriculture (SIA). C'est un choc, un vide immense pour celles et ceux qui consacrent tant de temps, d'énergie et de passion à la préparation de leurs animaux. Ce silence, au cœur du plus grand rendez-vous de ce type en France, résonne comme un rappel puissant de la fragilité de notre monde agricole, mais aussi de sa résilience.

Dans ces moments-là, la solidarité n'est pas un slogan : elle devient un soutien indispensable. Venir au SIA, c'est dire au monde agricole qu'il n'est pas seul. C'est reconnaître son courage, son engagement, et la part essentielle qu'il joue pour notre pays.

La MSA, elle, sera naturellement présente. Elle accompagne, elle protège, elle écoute. Mais pour continuer à être cette sécurité sociale de proximité, humaine et réactive, nous avons besoin de moyens. Des moyens pour répondre aux crises, prévenir le mal-être, aller vers les plus fragiles, maintenir une présence vivante dans chaque territoire. Des moyens pour que personne ne passe entre les mailles du filet.

Alors que nous négocions avec l'État notre prochaine convention d'objectifs et de gestion pour les cinq années à venir, nous affirmons une conviction simple : on ne peut pas exiger davantage de proximité sans donner les moyens de la garantir. La solidarité, la cohésion des territoires, la protection sociale agricole ne sont pas des intentions : ce sont des actions qui reposent sur l'engagement de nos salariés, de nos délégués cantonaux, et sur une présence humaine partout où elle est nécessaire.

Le monde agricole tient debout grâce au travail remarquable des agriculteurs et de leurs salariés, mais aussi parce qu'il est épaulé lorsqu'il vacille. Pour continuer à jouer pleinement son rôle, la MSA doit disposer des capacités d'agir.

Cette année plus encore, votre présence au Salon est un acte de solidarité et un message de confiance. Plus que jamais, venir, c'est soutenir l'agriculture.

Jean-François Fruttero,
président de la MSA.

**Le Bimsa n°255 | Février 2026**

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex –
Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa** : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401
– **Directeur de la publication** : Anne-Laure Torrèsin – **Comité d'orientation** : Jean-François Fruttero ;
Sabine Delbosco-Naudan ; Hélène Dapvil ; Jean-Marie Gautier ; Thierry Girard ; Frédéric Lanneau ; Thierry Manten ;
Xavier Valette – **Rédacteur en chef** : Alexandre Roger – **Rédactrice en chef adjointe** : Marie Molinário –
Rédacteurs : Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Fatima Souab – **Maquettiste** : Delphine Levasseur – **Conception** :
Christine Brianchon – **Administration et abonnements** : tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement 1 an** : 11,60 €
– **Imprimeur** : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■ ■ ■,
sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com
– **Couverture** : © Élection Miss et Mister agricole/Mathis Lafargue – **Éditorial** : © Julien Froment/CCMSA Image



La reproduction d'articles
du Bimsa est subordonnée
à une autorisation préalable.





PARIS

Salon de l'agriculture 2026 : un rendez-vous sans vaches



© Marie Molinaro/Le Bimsa

L'édition 2026 sera historique du fait de l'absence des bovins mais s'annonce riche en échanges, en solidarité et découverte de producteurs locaux.

Il n'y aura pas de bovins (vaches, veaux, taureaux) cette année au Salon internationale de l'agriculture en raison de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB). Le 12 janvier dernier, les 28 organismes de sélection des races bovines ont décidé de ne pas présenter d'animaux au Concours général agricole, en raison des risques sanitaires liés à cette épizootie. Si cette maladie n'est pas transmissible à l'homme et que plusieurs zones réglementées ont

depuis été levées, les éleveurs ont fait le choix de la prudence. Le transport et la concentration d'animaux issus de différents territoires étant jugés incompatibles avec leurs responsabilités sanitaires. Il en va de même pour les volailles qui ne seront pas exposées cette année encore à cause de la grippe aviaire et des mesures strictes qui y sont attachées.

Pour autant, le Salon demeure un lieu essentiel de dialogue entre le monde agricole et la société. Dans un contexte de tensions économiques, climatiques et sociales, les professionnels restent mobilisés pour expliquer leurs métiers, défendre leur modèle et répondre aux attentes des citoyens. Près de 3 000 autres animaux seront ainsi présents, aux côtés des productions végétales, des territoires et des formations agricoles.

Le message des organisateurs est clair : « Venir, c'est soutenir ». Un engagement partagé par la MSA, qui maintient sa présence. Mobilisée depuis le début de la crise, elle accompagne les éleveurs, notamment via son dispositif Soutien agri'.



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Foudre : un danger encore sous-estimé

Le 4 décembre, le Cinématographe de Château-Arnoux-Saint-Auban a fait salle comble pour une conférence consacrée à un danger souvent minimisé : la foudre. Scientifiques et praticiens ont croisé leurs regards pour mieux comprendre les risques liés aux orages et rappeler les bons réflexes de prévention. Météorologue, Stéphane Schmitt a souligné un paradoxe saisissant : 84 % des accidents mortels surviennent en vigilance jaune, d'où l'importance de consulter systématiquement les bulletins météo et d'anticiper les lieux de protection,

encore trop rares sur le terrain. Urgentiste, Rémi Foussat a ensuite évoqué la prise en charge complexe des victimes foudroyées, marquée par de lourdes séquelles médico-psychologiques. Les psychiatres Samia Lahya et Claire Ruiz ont, quant à elles, alerté sur des troubles neuropsychologiques pouvant apparaître jusqu'à deux ans après l'accident. Enfin, la MSA Alpes-Vaucluse, organisatrice de l'événement, a rappelé le rôle clé de la déclaration en accident du travail, essentielle pour protéger les professionnels exposés.

FRANCE

Vaccin contre le virus HPV : remboursement étendu

Depuis le 12 décembre dernier, le vaccin Gardasil 9® contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est remboursé pour tous les jeunes de 11 à 26 ans. Jusque-là limité à 19 ans, ce remboursement concerne les adolescents et jeunes adultes n'ayant pas été vaccinés entre 11 et 14 ans. Le vaccin se fait en trois doses, prescrites et administrables par des médecins, sages-femmes, infirmiers ou pharmaciens. La vaccination précoce reste privilégiée entre 11 et 14 ans pour une meilleure efficacité. Depuis 2023, les campagnes scolaires en classe de 5^e assurent une prise en charge complète pour les collégiens.



Plus d'infos sur
service-public.gouv.fr

Le chiffre

54 471

C'est le nombre d'adhérents MSA

qui ont participé à la concertation nationale « Construisons +Simple » en décembre dernier. Grâce à leur mobilisation, ils vont contribuer concrètement à l'amélioration des services et des pratiques. Leur engagement permettra d'avancer vers des solutions plus simples et plus efficaces. Rendez-vous au Salon de l'agriculture pour découvrir les premiers engagements de la MSA.



MAINE-ET-LOIRE

Au cœur de la prévention des risques agricoles



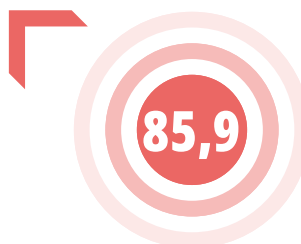
Au Sival, les équipes MSA ont sensibilisé les professionnels agricoles aux risques liés aux rayonnements UV à travers des outils pédagogiques. Ici, un photographe explique le vieillissement prématuré de la peau.

Les quatre caisses MSA du Val de Loire, en lien avec la caisse centrale, étaient présentes au Salon international des techniques de productions végétales (Sival), organisé à Angers du 13 au 15 janvier. Ce rendez-vous de référence a notamment permis aux équipes de santé-sécurité au travail d'échanger avec les professionnels agricoles autour de la prévention des risques.

Cette édition a mis l'accent sur deux enjeux majeurs : l'exposition au soleil (chaleur et rayonnements ultraviolets ou UV) et le bruit, très présent dans les activités agricoles. Caméra UV, quiz

interactifs, supports d'information, conseils en équipements de protection individuelle et atelier ludique sur les niveaux sonores des machines ont rythmé les échanges. Partenaire de longue date, Présence Verte a présenté ses solutions de téléassistance pour les travailleurs isolés.

Deux temps forts ont complété le dispositif : une conférence sur le travail en période de fortes chaleurs et un forum consacré à l'impact de l'état de santé sur la vie professionnelle. Les délégués et conseillers de la MSA étaient également mobilisés pour répondre aux questions des visiteurs, notamment sur la retraite.



C'est l'espérance de vie en années des femmes françaises en 2025, les plaçant à la 2^e place des pays européens après l'Espagne ; celle des hommes se situe à 80,3 ans.

(Source Insee)



YONNE

Cross solidaire et inclusif



Au total, 700 élèves ont couru pour la bonne cause.

Le 28 novembre dernier, à l'initiative de l'association Pour le sourire des petits princes, les délégués de l'échelon local d'Auxerre de la MSA Bourgogne se sont mobilisés pour un projet ambitieux autour de l'inclusion du handicap. Rejoints par l'Union sportive

de l'enseignement du premier degré, ils ont donné vie à un cross solidaire rassemblant plusieurs centaines d'élèves, du primaire au lycée, aux côtés de cinq établissements spécialisés.

Organisé par classes, l'événement a permis à chaque enfant de trouver naturellement sa place dans un climat de bienveillance. Des lycéens agricoles, engagés dans un projet pédagogique dédié à l'accompagnement du handicap, ont contribué à l'encadrement et à l'animation.

La journée a également été ponctuée de stands éducatifs et préventifs (langue des signes française, braille, gestes qui sauvent, prévention des addictions). Soutenue par 25 partenaires locaux et inaugurée par Carole Dabrigéon, sous-préfète de Sens chargée du suivi des dispositifs en faveur du handicap, et Pascal Henriat, vice-président du conseil départemental de l'Yonne, cette initiative illustre la capacité des délégués MSA à fédérer autour d'eux des valeurs de solidarité, d'inclusion et de prévention.



PAS-DE-CALAIS

Un tiers-lieu pour tous à la Marpa

Le 16 janvier, la Marpa, résidence autonomie de la MSA, Les Rives de Sainte-Anne, à Locon, a inauguré la Maison des possibles, un nouveau tiers-lieu installé en son sein et ouvert à tous, dédié au lien social, à la coopération et aux initiatives locales. Pensé pour accueillir résidents, habitants, associations et partenaires, cet espace propose des ateliers collaboratifs, des animations culturelles, des projets partagés et des rencontres intergénérationnelles.

L'initiative est née dans le cadre d'un appel à projets Solidarité de la Carsat Hauts-de-France, soutenant des actions innovantes en faveur du bien vieillir et des solidarités locales. Déjà très sollicité, le lieu connaît un réel engouement. Avec la création de ce tiers-lieu, la Marpa de Locon affirme son engagement pour le vieillissement actif, la participation citoyenne et l'innovation sociale, avec le soutien de la MSA Nord-Pas de Calais et de ses partenaires.



MANCHE

Solidarité en bouteille



Patients, jeunes et délégués MSA ont offert leur production de jus aux Restos du cœur.

Le 9 décembre dernier, plus de 1 200 bouteilles de jus de pommes ont été remises aux Restos du cœur de Saint-Lô, dans le cadre du projet pédagogique de la maison familiale rurale de Percy. Cette deuxième édition de l'opération, initiée un an plus tôt, a rassemblé sept délégués de la MSA Côtes Normandes, deux travailleurs sociaux, plus de 60 élèves, une quinzaine de patients de la Fondation Bon Sauveur et six bénévoles des Restos du Cœur.

Les élus de la MSA des cantons de Saint-Lô et Pont-Hébert ont

supervisé le glanage des pommes dans le verger de la ferme thérapeutique du Bon Sauveur, aux côtés des patients, des jeunes de la MFR et des bénévoles.

Dans les locaux des Restos du cœur, les bouteilles arborent l'étiquette conçue par les élèves, symbole des quatre partenaires. « *Cela nous a fait grandir* », confie une jeune participante, tandis que Claude Duguey, coresponsable de l'antenne locale, souligne l'importance de cette initiative pour les 600 familles accompagnées par 80 bénévoles.



© S. Gambon/CCMSA image

INDRE-ET-LOIRE

Pascal Cormery, chevalier de la Légion d'honneur

Ancien président de la MSA Berry-Touraine et de la Caisse centrale de la MSA (2015-2024), Pascal Cormery, 67 ans, a été distingué au grade de chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} janvier, au titre du ministère de l'Agriculture. Né à Tours et diplômé de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, il a exercé comme exploitant

en polyculture et élevage à Neuvy-le-Roi et comme enseignant en Maison familiale rurale. Très engagé dans le monde agricole, il a occupé de nombreuses responsabilités : secrétaire général des Jeunes agriculteurs, président d'un centre de formation pour adultes, président du service élevage de la chambre d'agriculture, président de la FDSEA et vice-président de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

AGENDA

Paris

Salon international de l'agriculture

→ du 21 février au 1^{er} mars

Le Salon met à l'honneur toutes les filières françaises et ultramarines. Porcs, moutons, chèvres, chevaux, cultures végétales, produits du terroir et métiers agricoles seront présents, avec un focus sur les jeunes générations. Cette édition inédite se tient malgré l'absence de bovins au Concours général agricole. Le message est clair : « Venir, c'est soutenir » le secteur agricole (lire aussi en page 5). Dans le Hall 5.1, les salariés et les délégués de la MSA proposeront conseils et animations autour des enjeux liés à la jeunesse, au renouvellement des générations et à l'installation.



» salon-agriculture.com

Paris

Salon des seniors

→ du 11 au 14 mars

Dédié aux plus de 55 ans, le salon se tient à Paris Expo Porte de Versailles pour informer, partager et se divertir autour de nombreuses animations et conférences adaptées à leurs centres d'intérêt : tourisme, retraite, santé, nouvelles technologies, emploi, culture, cadre de vie ou patrimoine.

» salondesseniors.com

France entière

Journée internationale des forêts

→ le 21 mars

Partout en métropole et en outre-mer, des centaines d'activités sont proposées pour célébrer les forêts : sorties nature, rencontres avec des professionnels, ateliers land art, parcours santé et bien-être, projections et expositions. Une occasion unique de découvrir la biodiversité, de comprendre la gestion durable des forêts et leur rôle face au changement climatique.

» journée-internationale-des-forets.fr



Installation en agriculture **QUI PRENDRA LE RELAIS ?**

Alors que l'agriculture française fait face à un défi démographique majeur, assurer le renouvellement des générations repose sur un soutien efficace des nouveaux installés, auquel contribue la MSA avec les autres organisations professionnelles agricoles. Ce dossier décrypte les dynamiques de l'installation : parcours d'exploitants, profils diversifiés, dispositifs d'accompagnement et analyses sociologiques. Entre ouverture du métier et différences d'accès aux ressources et aux savoir-faire, l'installation agricole apparaît comme un révélateur des transformations profondes du monde rural.

MYRIAM YAFFEE

Installation rime AVEC DÉTERMINATION

Être en fauteuil roulant n'empêche pas de gravir des sommets. Ce ne sont simplement plus les mêmes pour Myriam Yaffee. Fille d'agriculteurs, elle se destinait à devenir monitrice d'escalade quand une chute en pleine ascension l'a clouée dans un fauteuil. La voici désormais solidement installée en agriculture à Rabou, dans les Hautes-Alpes.

C'était en 2013. « J'avais prévu de faire de la montagne mon métier. J'ai dû un peu changer de projet », minimise Myriam en évoquant son accident survenu lors d'une formation pour le brevet d'État. Aimer se confronter aux reliefs escarpés dénote un certain caractère. La voix douce de Myriam ne le laisse pas transparaître. Son parcours, si. Pourtant, elle le raconte simplement. Pour elle, c'est son quotidien, une histoire ordinaire.

Elle débute après une longue rééducation, quand elle commence à s'intéresser aux plantes. En 2015, elle entame une formation d'herboristerie de trois ans à l'école Imderplam de Montpellier. « C'est une formation très riche mais très théorique. J'avais besoin de concrétiser ce que j'apprenais et j'ai commencé à réaliser des recettes de baumes, de crèmes... »

Ses réalisations plaisent et de fil en aiguille, elle crée une gamme et une marque : Oleaflor. « J'ai commencé modestement, au départ, dans une association pour avoir un numéro de Siret, relate-t-elle. Mon besoin en plantes était minime. » Ce qui ne va pas durer longtemps. Un échelon est gravi quand elle installe son laboratoire, qu'un nouveau bout de jardin s'ouvre à elle et qu'elle passe auto-entrepreneuse.

« Je montais d'un cran mais pas encore suffisamment pour avoir une production agricole à proprement parler. » Nous sommes en 2019. Deux ans plus tard, grâce à une campagne de financement participatif, elle acquiert un alambic et une serre. « Quand on commence à distiller, le besoin en plantes devient plus

conséquent. J'ai pu louer un terrain d'environ 1 000 m² à côté de chez moi me permettant de produire plus. »

Elle adapte elle-même son environnement à son handicap. Au labo, des plans de travail plus bas sans meuble dessous. Dans son champ, un quad électrique tout-terrain (financé en 2021 par l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) lui permet de faire ses cueillettes. « C'est l'un de mes principaux besoins. Sans lui, je ne peux pas faire grand-chose. » À présent, elle peut enfin réaliser ce qui lui tient à cœur depuis le départ : s'installer en agriculture.

« Je me sentais enfin légitime et, en 2023, j'ai entamé les démarches. » Le début d'un long chemin de croix ? À l'écouter, pas vraiment. Son handicap ? Il n'en a pas été un. Le financier ? Son entreprise existe depuis plusieurs années. Si elle devait relever une difficulté, ce serait la complexité pour comprendre ce qu'il faut faire et dans quel ordre. D'autant plus que sans diplôme agricole, il va lui falloir demander une dérogation pour obtenir la capacité professionnelle.

Déterminée, elle avance, étape par étape. « En ce qui concerne le parcours d'installation, je me suis débrouillée toute seule. Le prérequis était de suivre



Elle crée sa propre marque 100 % naturelle

Née dans un petit village du sud des Hautes-Alpes, Myriam a passé son enfance au milieu des odeurs des plantes de la garrigue. Elle a appris à les identifier, à connaître leurs propriétés. Un savoir qu'elle a enrichi lors de sa formation en herboristerie et par l'expérience. Pour élaborer ses baumes, crèmes, huiles de massage, lotions ou laits pour le corps entièrement faits à la main, elle cultive une quinzaine de variétés de plantes dans son jardin. L'ensemble de sa gamme est certifié « Nature et Progrès » garantissant l'absence de tout produit de synthèse et l'usage exclusif d'ingrédients issus de l'agriculture biologique.

LA QUESTION

» le stage du plan de professionnalisation personnalisé organisé par la chambre d'agriculture pour pouvoir prétendre aux aides. » C'est chose faite au printemps 2023.

Au tour de la demande de dérogation maintenant. Son entreprise déjà créée et son handicap rendent compliqués les stages dans les fermes ; son expérience et sa filiation agricole pèsent aussi dans la balance. La dérogation est acceptée.



Myriam Yaffea a reçu le Trophée Installation/Transmission agricole des mains de Céline Argenti-Duborget, directrice générale de la MSA Alpes-Vaucluse lors de la cérémonie des Trophées de l'Agriculture des Hautes-Alpes – édition 2025, le 7 novembre à la Maison de l'Agriculture de Gap.

Dotation jeunes agriculteurs

Suivent les démarches auprès de la MSA : « J'ai rempli mon dossier, ça ne m'a pas semblé compliqué » ; puis le moment de la demande de la dotation jeune agriculteur (DJA). « Là, c'est un peu plus complexe. Il ne faut pas être phobique des papiers ! Heureusement, le conseiller de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes m'a aidée concernant le volet écono-

mique. » Mais là encore, faire un plan, s'assurer de la viabilité du projet est rendu plus facile par les années d'existence de son entreprise.

« Ce n'était pas comme si je parlais de zéro. J'avais déjà les chiffres des années antérieures sur lesquels se baser. » Le conseiller valide rapidement le dossier suivi quelques mois plus tard par la région.

« J'aurais pu ne pas prétendre à la DJA mais c'était quelque chose qui allait permettre le développement de mon

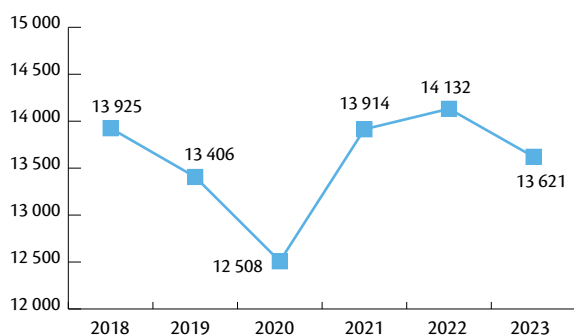
entreprise : agrandir mon labo, acheter du matériel d'irrigation..., explique Myriam. C'était important pour moi de le faire et je suis très contente que ça ait marché. Ce qui a joué en ma faveur et conforté tout le monde, c'est que mon entreprise tourne et se développe depuis plusieurs années. »

Pour cela, elle cultive plus que jamais son jardin et « travaille au bien-être de chacun grâce au pouvoir des plantes ».

Frédéric Fromentin

Installation : les femmes en force

ÉVOLUTION 2018-2023



INSTALLATIONS TARDIVES



+ 7,4 %

d'installations tardives hors transfert

- 18 % de transferts entre époux

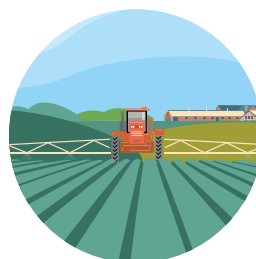
JEUNES INSTALLÉS



33,8 % des jeunes installés sont des femmes (40,2 % sur l'ensemble des nouveaux installés)

9 249 jeunes installés ont moins de 40 ans

SUPERFICIE MOYENNE À L'INSTALLATION



26,7 ha pour les femmes

36,8 ha pour les hommes

Source : Infostat MSA 2025

Simplification et accompagnement

Le rôle central des FRANCE SERVICES AGRICULTURE

Pour soutenir la transmission face aux départs à la retraite, le dispositif France services agriculture est lancé cette année à titre expérimental dans plusieurs régions pilotes. Il vise à devenir l'outil central pour accompagner toute nouvelle installation.

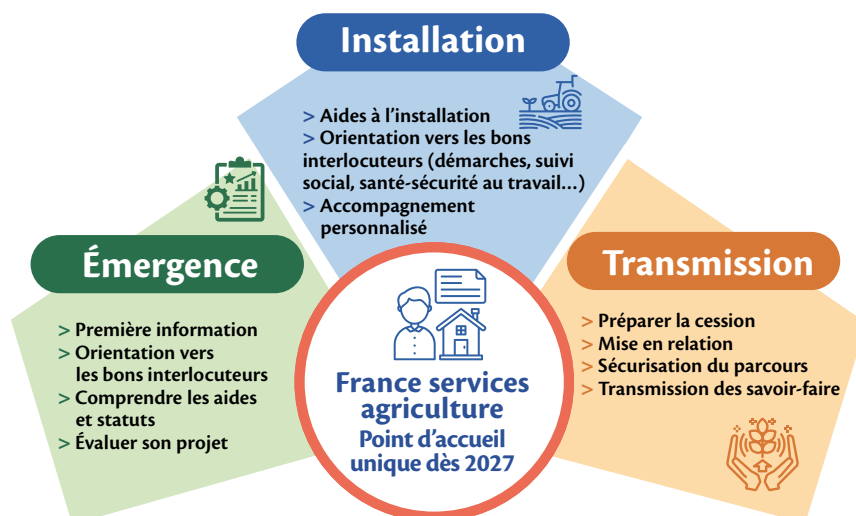
C'était l'une des mesures phares de la dernière loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations : le réseau France services agriculture, qui sera déployé le 1^{er} janvier 2027, vise à concentrer au sein d'un point d'accueil unique toutes les informations et services utiles aux exploitants, s'inspirant du modèle des France services classiques.

Chaque département disposera d'un Point d'accueil départemental unique (Padu) destiné à devenir le lieu d'entrée privilégié des futurs agriculteurs et de ceux qui souhaitent céder leur activité. Au-delà des démarches administratives, ces guichets offrent des conseils pratiques, des informations sur

les aides. Ils orientent également vers les bons interlocuteurs (ensemble des partenaires de l'installation et la transmission, telles que les chambres d'agriculture ou la MSA). Trois parcours seront proposés : émergence, pour ceux qui réfléchissent à se lancer ; installation, pour les jeunes repreneurs ; et transmission, pour les exploitants souhaitant céder leur ferme.

Avant le déploiement national, une phase pilote est prévue en 2026 dans les treize régions métropolitaines, avec la participation de quatre caisses de MSA. L'objectif est de tester un parcours complet pour ajuster le dispositif avant sa généralisation.

Alexandre Roger



La MSA veut être présente dès le premier jour

La MSA change de tempo. Avec le parcours « Je m'affilie », expérimenté depuis 2025, l'institution entend renforcer son accompagnement des nouveaux exploitants, dès les premières démarches d'affiliation et durant les premières années de leur installation (jusqu'à trois ans).

Objectif : accompagner les agriculteurs dès la construction de leur projet. Interventions dans les lycées agricoles, présence renforcée lors des formations à l'installation, mise en avant de la qualité de vie et de l'équilibre du projet : le régime agricole veut parler d'avenir.

Point d'entrée clé du dispositif, le rendez-vous « nouvel installé » devient un passage obligé. Un temps d'échange pour expliquer les droits, accompagner sur les démarches à réaliser et poser les bases d'une relation de confiance. Chaque nouvel affilié peut s'appuyer sur un réseau de conseillers.

La MSA mise également sur l'accompagnement entre pairs, via ses délégués. Ces derniers seront mobilisés pour organiser des rencontres, permettant aux exploitants de partager expériences, réussites et difficultés. Ce réseau de proximité joue un rôle clé pour sécuriser les transitions et transmettre un savoir-faire pratique. « Nos délégués sont au contact direct des agriculteurs. Ils connaissent le terrain et peuvent orienter concrètement », explique Géraldine Tauber, directrice métiers entreprises à la caisse centrale de la MSA.

Comprendre sa première facture, embaucher un salarié, prévenir les risques ou détecter les situations de fragilité : la MSA veut jouer la carte de la proximité et de l'anticipation. Une stratégie assumée pour sécuriser les débuts et donner confiance à ceux qui font le choix, exigeant, de s'installer en agriculture.

Par ailleurs, conformément aux engagements de son livre blanc *15 propositions pour les femmes en agriculture*, publié le 15 octobre 2024, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, elle va travailler également à la construction d'un soutien spécifique aux futures agricultrices combinant échanges entre pairs, accompagnement sur le statut et suivi personnalisé sur droits et aides, afin de sécuriser leur parcours et renforcer leur rôle dans l'exploitation.



Plus d'infos sur :
msa.fr/lfp/monprojetdagri

PARCELLES COMMUNALES CHERCHENT FERMIERS

Jeunes ou moins jeunes, issus d'une famille d'agriculteurs ou reconvertis, pour s'installer, plusieurs obstacles doivent être levés. En premier lieu, celui du foncier. Afin de dynamiser l'agriculture locale pour les futures générations, la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a développé un grand plan de soutien, comprenant la remise en culture de terrains délaissés. Claude-Alexandre et Nigel, oléiculteurs, en ont bénéficié.

Le bail à ferme

Le bail à ferme est le bail rural le plus répandu. Il consiste en la location d'une terre ou d'un bâti agricole à un agriculteur avec paiement d'un loyer, appelé « fermage ». Il est conclu pour une durée minimale de 9 ans, renouvelable, qui peut être réduite en cas de bail conclu par une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), pour une superficie inférieure à un seuil fixé par arrêté préfectoral ou pour une année consentie temporairement avant l'installation d'un descendant. Le fermier s'engage à respecter des pratiques culturales, comme la préservation de la ressource en eau ou des paysages, notamment dans le cas d'un bail rural environnemental. En 2023, on dénombrait 51 % de terres agricoles françaises louées auprès de tiers.

Claude-Alexandre Goulard démarre l'année sous les meilleurs auspices. « J'ai la chance d'avoir été choisi par la communauté de communes pour l'exploitation de 2,2 hectares à Aniane, sur lesquels 171 jeunes oliviers ont été plantés. Ils ne seront pas productifs avant sept ou huit ans mais d'ici là, il faudra en prendre soin et veiller à leur bon développement. C'est un gage pour l'avenir. » Le travail ne fait pas peur à cet ancien formateur dans le domaine social. Pour sa troisième année d'activité, l'oléiculteur de 51 ans passe à cinq hectares de surface agricole qu'il cultive en fermage. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, il vient également d'acquérir un petit terrain sur lequel poussent 55 oliviers. Il peut désormais

exercer pleinement son activité. Un exemple significatif de la dynamique lancée sur le territoire par la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH) pour soutenir l'agriculture locale. Il faut dire que son projet cohabit toutes les cases : une dimension humaine et durable aux valeurs sociales et environnementales fortes. Face aux défis qui s'annoncent, les élus ont en effet souhaité renforcer leur action, en nommant notamment un délégué à l'agriculture et en créant deux postes dédiés à l'accompagnement des projets.

Préserver le terroir

« Lors d'un recensement des agriculteurs du territoire, on s'est aperçu que, comme ailleurs, nous aurons d'ici 3-4 ans une vague de départ à la retraite, indique Grégory Bro, conseiller délégué à l'agriculture et à la viticulture, maire de Saint-Bauzille-de-la-Sylve et viticulteur. Et il n'y aura pas forcément de repreneurs pour tous. » Avec un peu plus de 700 exploitations, le secteur, dominé par la viticulture, représente la deuxième économie du territoire derrière le tourisme.

En 2020, dans le cadre du lancement du projet alimentaire territorial (PAT) du Pays Cœur d'Hérault, un inventaire des terres et friches agricoles, propriétés de la CCVH est alors réalisé. Objectif : remettre en culture, avec l'aide du conseil départemental, et louer 20 hectares via un bail rural avantageux signé pour neuf ans (lire encadré), après appel à candidatures ou à manifestation d'intérêt.



1 Nigel Hosford, est installé en fermage depuis 2015 après une reconversion à l'âge de 41 ans. La parcelle appartenant à la communauté de communes, à Saint-Jean-de-Fos, côtoie les visiteurs du pont du Diable.

2 Pour cette saison, Nigel Hosford a récolté une quinzaine de tonne d'olives pour l'huile, 1 tonne d'olives de table ainsi que quelques centaines de kilos pour les tapenades.

3 Claude-Alexandre Goulard, installé depuis 2023, a signé le bail d'une nouvelle parcelle oléicole à Aniane début janvier.

4 Reconverti à l'âge de 49 ans, Claude-Alexandre Goulard vend ses produits sur les marchés et dans les boutiques paysannes du territoire. Il a également mis en place un système d'adoption des oliviers de ses parcelles.

Une pratique que la CCSVH a déjà expérimentée plusieurs années auparavant. Nigel Hosford, également oléiculteur, est installé depuis 2015 sur l'une de ces parcelles, à Saint-Jean-de-Fos. Originaire d'Irlande, cet ingénieur projet auprès d'organisations non gouvernementales en Afrique de l'Ouest est revenu sur les terres familiales de sa femme pour se lancer dans la culture de l'olivier. « J'ai eu de la chance de trouver ce fermage, près du pont du Diable, au bon moment, estime-t-il. Le foncier est trop cher ici, cela m'a aidé à démarrer l'exploitation à mon rythme et la durée du bail me permet d'investir davantage sur le long terme. » Il exploite lui aussi cinq hectares, soit un peu plus de 1 000 arbres.

Les deux oléiculteurs partagent un modèle d'exploitation et des valeurs recherchées par les élus de la CCSVH : pratiques agroécologiques permettant de préserver les sols, huile bio de qualité vendue en circuit court, notamment

dans les Boutiques paysannes du territoire. Ils font également partie d'un groupe d'entraide qui leur permet de mutualiser leurs forces durant les pics d'activité de la taille et de la cueillette. Une solidarité qui fait la différence, notamment quand on s'installe. « Lorsque je suis arrivé, je ne connaissais personne, confie Nigel Hosford. J'ai dû créer mon réseau, j'ai notamment adhéré à la Cuma où j'ai rencontré beaucoup de personnes. C'est là que j'ai entendu parler de ce bail bientôt disponible. »

Depuis, la CCSVH a aussi accompagné des projets de maraîchage ou encore la création d'une miellerie. Elle expérimente également de nouvelles cultures et pratiques afin de diversifier l'activité agricole de la vallée (lire encadré). Mais au-delà du soutien à la filière, c'est toute la vie du territoire qui est impactée. « L'agriculture fait vivre beaucoup de personnes dans la région, et si on a

du tourisme sur notre secteur, c'est aussi parce nos paysages sont entretenus et que les acteurs y sont dynamiques et pleins de projets », ajoute Grégory Bro.

« J'aimerais utiliser mes compétences acquises dans mon ancien métier pour sensibiliser le grand public et les touristes, via mon exploitation, aux questions écologiques et de développement durable, renchérit Claude-Alexandre Goulard. Saint-Guilhem-le-Désert, où j'ai signé mon dernier bail avec la CCSVH, est un site classé très fréquenté. Il est important de montrer que le village ne se limite pas à un musée, à une dimension historique, mais qu'il y a aussi de la vie, de l'activité, agricole notamment. » Dynamique économique locale, entretien des paysages, préservation des terroirs, souveraineté alimentaire... Et si les agriculteurs de demain étaient nos meilleurs porte-étendards ?

Marie Molinaro

Un plan global de soutien

L'accompagnement de la CCSVH, qui compte 28 communes, s'articule autour de trois piliers : le soutien aux filières locales, la gestion du foncier agricole et la mise en place de projets en faveur d'une agriculture durable. Cela passe notamment par la valorisation des producteurs locaux à travers de nombreux outils de communication et l'organisation d'événements, tels que le concours des vins qui fête cette année sa 40^e édition. Prochain objectif : le développement de l'agritourisme. Un volet économique dédié à l'aide aux entreprises permet parallèlement de financer des projets de création

ou de développement, telle que la modernisation du matériel des chais des coopératives.

Au-delà de la préservation de l'agriculture locale et des paysages, la remise en culture du foncier agricole public vise également à diversifier les productions locales dans le cadre de tests sur de nouvelles pratiques, telles que des céréales anciennes, des pommes de terre, ou de plants de vignes plus résistants, notamment aux maladies ou à la sécheresse. Des expérimentations menées également avec le lycée agricole de Gignac. La gestion de la ressource en eau est en effet un défi majeur pour la région.



Le jeune homme, fier de représenter la profession, recevra l'écharpe de Mister France agricole 2026, le 24 février prochain, sur le stand de Mutualia, lors du Salon international de l'agriculture.

Mister France agricole 2026

Un céréalier qui A DU GRAIN

À peine installé, Mathis Lafargue, jeune céréalier de 24 ans, fait déjà parler de lui dans le monde agricole. Il a remporté en décembre le titre de Mister France agricole 2026 au concours qui veut « *promouvoir de façon positive le monde agricole sur les réseaux sociaux et dans les médias* ». Portrait.

Le Lotois Mathis Lafargue est un homme pressé. À voir la trajectoire de ce fils d'agriculteur, il n'a pas attendu longtemps pour embrasser le métier d'exploitant agricole. Le feu sacré coule depuis trop longtemps dans ses veines pour qu'il se dérobe à sa vocation. Le titre de Mister agricole 2026, c'est-à-dire d'ambassadeur de la jeune génération d'agriculteurs, consacre cette évidence.

Après son bac professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA) puis un BTS grandes cultures, le jeune homme se lance sans attendre dans

la vie active. Il s'essaye d'abord à d'autres métiers, désireux de suivre les recommandations avisées du papa, céréalier et éleveur à Lendou-en-Quercy. « *Il m'a souvent conseillé d'aller découvrir d'autres secteurs parce que le milieu agricole est compliqué. J'ai effectué des stages dans plusieurs domaines mais cela ne m'a pas plu.* » Le retour à la terre est inévitable. « *Depuis tout petit, je baigne dedans* », justifie-t-il. Comme son père et son grand-père, il a le métier dans le sang, admet-il avec fierté.

Le titre de Mister France agricole 2026 qu'il décroche, deux mois après s'être installé à son compte comme céréalier et semencier, récompense son engagement. « *C'est une chance. J'ai la possibilité de représenter l'agriculture française. J'aimerais en montrer les qualités, les valeurs et les produits. Les paysans sont courageux. Nos territoires sont magnifiques. Pendant un an, je m'activerai à donner une belle image de nos métiers.* »

Reprise d'une ferme

Depuis octobre, il est à la tête d'une ferme de 22 hectares à Lendou-en-Quercy. Son installation est le fruit d'une opportunité. « *Un céréalier partant à la retraite savait que je voulais m'installer. Il m'a demandé si son affaire m'intéresserait. Je n'ai pas hésité.* » Il se lance dans la production du blé, de l'orge, du tournesol ainsi que du maïs et du colza semences. L'activité n'a pas de secret pour lui puisqu'elle est identique à celle de l'exploitation familiale qui développe en plus un élevage de blondes d'Aquitaine et de l'arboriculture.

Pour reprendre la ferme, il intègre le parcours installation proposé par la chambre d'agriculture locale, qui ouvre droit à la dotation jeune agriculteur (DJA), une aide financière conditionnée au suivi de la formation. Mais il l'abandonne très vite. « *J'ai fait beaucoup d'efforts parce que je voulais obtenir ce soutien. J'ai effectué des stages. J'ai rempli des papiers en pagaille. Au bout d'un moment, j'ai dit stop. Je n'en pouvais plus. Je me suis installé sans aide.* »

Pour lui, la formation est trop lente et peu adaptée aux profils comme le sien. « *En fait, on nous demande tant de choses que c'est difficile de s'y retrouver. Comment préparer un plan de production de cinq ans quand on ne sait même pas comment l'activité évoluera. Personne ne connaît à l'avance le prix des céréales.* »

L'avenir, il le prépare au jour le jour par l'adaptation. En bon céréalier, il sait que rien n'est plus imprévisible que le marché des grains. Il va devoir jongler avec les fluctuations géopolitiques qui peuvent rebattre les cartes du jour au lendemain. Il se concentre sur ses fondamentaux : le travail des cultures, les choix techniques, l'entretien des machines...

Le jeune homme n'a pas coupé le cordon familial. « *Je travaille comme salarié au sein de l'entreprise familiale parce que ma ferme ne me permet pas encore d'y exercer à l'année. C'est aussi une façon de garder un pied dans l'avenir familiale.* » La double activité le sécurise financièrement, le temps de prendre pleinement son envol.

Fatima Souab

Miss France agricole 2026

Une installée SURMOTIVÉE

Que ce soit dans sa vie professionnelle ou dans sa vie publique, Crystèle Gourjade, éleveuse de chèvres à Saint-Jean-de-Vals, dans le Tarn, déborde d'énergie. Élue Miss agricole 2026, elle compte bien se servir de sa notoriété pour mettre sur le devant de la scène les jeunes installés en agriculture et la filière laine.



Crystèle Gourjade et 139 autres éleveurs de chèvres angoras mutualisent leur laine au sein de la marque Mohair des Fermes de France.

« **T**ous mes copains voulaient que je fasse L'Amour est dans le pré mais le côté histoire d'amour ne me convenait pas. J'avais quand même envie de relever leur défi médiatique, alors je me suis inscrite à Miss agricole. » Si l'année précédente, la première participation au concours de Crystèle Gourjade est un galop d'essai, qui suscite tout de même un certain engouement autour d'elle, la seconde est réfléchie, peaufinée. « Cette année, je me sentais davantage prête. Je suis installée depuis deux ans, j'ai plus de recul sur mon activité et sur mon rôle de cheffe d'entreprise. J'ai fait de jolies photos et travaillé la vidéo. »

La voici à présent ambassadrice du monde agricole pendant un an. « Moi ? Une jeune agricultrice de 24 ans ! », s'amuse-t-elle, aussi fière que surprise. Un sentiment que doivent partager ceux qui l'ont connue avant. « J'étais la grande timide, la petite intello que l'on n'entend pas. » Difficile à croire, en effet, tant elle est dynamique, enthousiaste et communicative. « Je suis active sur les réseaux sociaux, un peu plus de 30 000 personnes me suivent sur TikTok. J'adore partager du contenu. »

Des réseaux sociaux qu'elle utilise dès le départ pour faire connaître et développer son activité principale : l'élevage de chèvres angoras et la vente

de vêtements en mohair fabriqués en France. Son père, lui, est éleveur de bovins. En 2010, pour raisons de santé, il vend tout le cheptel et poursuit en céréales et foin jusqu'à sa retraite en septembre 2023. Date à laquelle sa fille s'installe. « Mes parents ne voulaient pas que je reprenne. Surtout mon père. » Elle passe donc un bac scientifique... puis un BTS agricole en 2022.

Réfléchir son projet

« Je voulais reprendre la ferme familiale, c'était une évidence. J'ai vraiment réfléchi mon projet, ma structure et à ce qui me convenait. » Papa soutient, malgré tout, son unique fille et la transmission se fait sereinement. Elle suit le parcours d'installation à la Chambre d'agriculture et demande la dotation jeune agriculteur. « Le problème principal pour s'installer, c'est l'argent. Au début, on ne se rémunère pas, on a beaucoup de trésorerie à avancer. » Depuis la laine jusqu'au vêtement, entre six mois et un an de transformation sont nécessaires. Cela représente une année sans marchandise. Crystèle se diversifie alors dans la vente d'animaux de compagnie et développe une ferme pédagogique.

Le chemin est long et difficile, et la Miss agricole ne le cache pas. « Il faut que des jeunes s'installent, c'est important et j'encourage tous ceux qui veulent

le faire. Mais il faut vraiment être déterminé parce qu'il y a plein d'obstacles. Une des grandes difficultés est de trouver sa clientèle. L'agriculture va mal. Nous ne sommes pas rémunérés à notre juste valeur. Nous devons donc trouver des solutions, nous diversifier. La formation est primordiale, il faudrait qu'il y en ait plus, en particulier sur la communication ou les réseaux sociaux. »

C'est notamment ce message qu'elle souhaite faire entendre au cours de son année en tant que Miss agricole. « J'ai accès aux médias nationaux. C'est un vrai outil de promotion qui me permet de parler des jeunes installés mais également de la filière laine. Nous ne sommes que 140 éleveurs de chèvres angoras en France, mais nous existons et le textile français aussi. »

Un titre qui a aussi valeur de reconnaissance. « Les retombées sont énormes. Les voisins, qui se demandaient ce que je faisais avec ma ferme pédagogique et mes chèvres angoras, sont les premiers à être contents parce que le village est dans tous les journaux. Les gens viennent me dire qu'ils ont voté pour moi, qu'ils m'ont vue à la télé. Je casse un peu les clichés sur les agricultrices. Je suis installée seule, j'éleve des bêtes et je suis tout de même coquette. Et surtout, je suis motivée ! » Sa conclusion est simple : croire en son projet et tout faire pour le mener à bien.

Frédéric Fromentin

Interview – Caroline Mazaud, sociologue

Les nouveaux visages de l'installation **AGRICOLE**



Caroline Mazaud, sociologue à l'École supérieure des agricultures d'Angers, étudie les transformations du monde agricole. Dans l'enquête *Portrait social des nouveaux agriculteurs, parcours d'installation, pratiques et rapports au métier*, publiée en 2025 et financée par le ministère de l'Agriculture, elle analyse la diversité des parcours d'installation, les reconversions et les changements sociaux qui bousculent la transmission familiale.



au métier se diversifient fortement. 55 % des personnes interrogées n'ont pas de parents agriculteurs. Mais cela ne signifie pas une absence totale de lien avec le monde agricole. En réalité, seuls 23 % déclarent n'avoir aucun membre du métier dans leur famille élargie. Cela vient nuancer l'idée selon laquelle une majorité de nouveaux installés seraient complètement extérieurs au monde agricole. Nous mettons en évidence des formes multiples de proximité avec l'agriculture : par la famille élargie, par le territoire – notamment pour les classes populaires rurales ayant grandi à proximité de fermes – mais aussi par la formation et les expériences professionnelles. Autrement dit, on ne peut plus réduire la socialisation agricole à la seule origine parentale.

Les reconvertis issus des classes moyennes et supérieures sont surreprésentés dans le bio, le maraîchage et les circuits courts. S'agit-il d'un phénomène socialement situé ou d'une transformation durable du modèle agricole ?

Nos résultats montrent plutôt une coexistence de modèles agricoles qu'un basculement général vers un modèle unique. Il est vrai que les reconvertis des classes moyennes et supérieures s'orientent davantage vers le bio, le maraîchage et les circuits courts. Mais ce n'est pas le cas de toutes les personnes non issues du milieu agricole (Nima). Les classes populaires d'origine rurale, par exemple, se rapprochent davantage des profils d'héritiers bien préparés : on les retrouve plus souvent en élevage bovin, en conventionnel, avec des circuits longs et dans des coopératives. Par ailleurs, il faut distinguer le nombre d'installés des volumes de production. Des exploitations en maraîchage bio sur de petites surfaces ne pèsent pas de la même manière dans la production globale. Enfin, notre enquête est une photographie à un instant donné. Elle ne permet pas encore de dire quels profils se maintiennent dans le temps ni comment les projets évoluent.

L'étude réalisée avec votre équipe montre que plus d'un nouvel installé sur deux n'est pas enfant d'agriculteur, et que les parcours sont très différenciés. Assiste-t-on à la fin du modèle unique de la transmission familiale ?

Caroline Mazaud : Notre enquête AgriNovo, menée par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de nouveaux installés entre 2018 et 2022, permet de quantifier des transformations déjà pressenties : les modes d'accès

Vous identifiez des profils d'« héritiers sans vocation » et de reconvertis tardifs. L'installation agricole devient-elle une seconde carrière plutôt qu'un destin tracé dès l'enfance ?

On observe effectivement des installations plus tardives, autour de 34 ans en moyenne. Ce que l'on constate très clairement, ce sont des détours professionnels, y compris chez les enfants d'agriculteurs. Même lorsque la reprise de l'exploitation familiale est envisagée, beaucoup cherchent d'abord à « voir ailleurs ». Certains ne se destinaient pas du tout au métier et y reviennent après une formation ou des expériences professionnelles hors agriculture. Pour eux, l'installation correspond bien à une seconde carrière. Cela nous permet de distinguer plus finement les profils : les reconversions ne concernent pas uniquement des personnes sans origine agricole. Être « reconverti » et être « non issu du milieu agricole » ne sont pas synonymes.

Vous invitez à abandonner la catégorie de « non issus du milieu agricole ». Que masque cette étiquette ?

Cette catégorie est très chargée symboliquement. Elle repose sur une distinction binaire – issu ou non du milieu agricole – qui masque des inégalités plus fines et plus structurantes. L'origine sociale reste évidemment importante, mais ce qui compte surtout, ce sont les ressources disponibles : capital économique et niveau d'études, réseaux, compétences accumulées avant l'installation. Entre un ingénieur agronome et une personne issue d'une formation plus courte, les conditions d'installation ne sont pas les mêmes, même si les deux ont une formation agricole. Cette étiquette de « non issu du milieu agricole » est aussi très forte dans les représentations du monde agricole lui-même, où la légitimité semble encore fortement liée à l'héritage familial.

Ces nouveaux profils, plus féminins et plus diplômés, recomposent-ils les rapports de pouvoir et les clivages syndicaux en agriculture ?

Il faut distinguer deux niveaux. D'un côté, ces nouveaux profils transforment indéniablement les manières d'exercer le métier : rapport au travail, au temps hors travail et aux pratiques professionnelles. Mais lorsqu'on regarde les rapports de pouvoir et la représentation professionnelle, le constat est plus nuancé. Malgré la diversité des profils, les porte-paroles du groupe agricole restent majoritairement issus des héritiers bien préparés, souvent installés sur des exploitations familiales conventionnelles. On retrouve également surreprésentés parmi les responsables professionnels des profils que nous appelons les « contre-mobiles des classes supérieures » : des enfants d'agriculteurs très diplômés, ayant exercé ailleurs avant de revenir s'installer. La diversité des profils ne se traduit donc pas encore par une diversification équivalente des représentants du monde agricole.

Propos recueillis par
Alexandre Roger

Diversification des profils



Héritiers familiaux, reconvertis urbains, trajectoires populaires rurales. Publiés en juin 2025, les résultats du projet de recherche Agri-Novo, piloté par le laboratoire de recherches en sciences sociales de l'École supérieure des agricultures (ESA Angers)

rèvelent la profonde diversification des profils de celles et ceux qui s'installent aujourd'hui en agriculture.

➤ 34 % : les héritiers bien préparés

Ils sont jeunes, majoritairement des hommes et enfants d'agriculteurs. Fortement familiarisés au métier, ils bénéficient d'une transmission complète (exploitation, savoir-faire, réseaux) et s'installent rapidement, souvent par reprise familiale.

➤ 22 % : les héritiers sans vocation

Plus souvent des femmes. Peu socialisées au métier dans l'enfance, elles s'installent plus tard, après une première carrière, dans une logique de retour aux sources plutôt que de vocation précoce.

➤ 20 % : les reconvertis des classes moyennes

Souvent urbains et éloignés du monde agricole. Leur installation constitue une véritable bifurcation professionnelle. Plus âgés, ils créent leur exploitation et privilégient fréquemment le bio, le maraîchage et les circuits courts.

➤ 16 % : les classes populaires rurales

Non enfants d'agriculteurs, issus de milieux ruraux populaires. Leur proximité avec l'agriculture est territoriale. Ils s'installent hors cadre familial, après des formations courtes et des expériences salariées.

➤ 8 % : les reconvertis des classes supérieures urbaines

Très diplômés, anciens cadres ou professions intellectuelles supérieures, leur installation relève d'une reconversion ou d'un retour vers l'agriculture après une carrière valorisée, en mobilisant d'importantes ressources économiques et culturelles. On peut distinguer au sein de ce groupe les « reconvertis des classes supérieures urbaines » sans parents agriculteurs (4,4 %) et les « contre-mobiles des classes supérieures » avec parents agriculteurs (3,2 %).

Héritiers versus Nima : une grille de lecture dépassée

L'étude invite à dépasser l'opposition entre héritiers et « Non issus du milieu agricole » (Nima), jugée réductrice. Cette catégorie masque en effet les capitaux sociaux, scolaires et professionnels mobilisés par les nouveaux installés. Si l'agriculture contemporaine apparaît plus ouverte, elle demeure néanmoins fortement structurée par les inégalités sociales.



© Monticello/Adobe stock

Selon le baromètre de Santé publique France, la proportion de fumeurs quotidiens est nettement plus élevée parmi les populations les plus défavorisées. Elle est par exemple 2,1 fois plus élevée chez les ouvriers que chez les cadres (25,1 % contre 11,8 %).

Comment vont les Français ?

Quand les inégalités sociales JOUENT SUR LA SANTÉ

Alcool, tabagisme, sommeil, activité physique... le baromètre de Santé publique France nous donne un accès précieux aux comportements des Français. Une donnée ressort particulièrement de l'étude : la santé est conditionnée par la situation socio-économique.

Les Français sont-ils en bonne santé ? Santé publique France tente de répondre à cette question en publiant son baromètre 2024. Santé mentale, tabagisme, sommeil ou encore activité physique ou catastrophe climatique... près de 35 000 personnes, âgées de 18 à 79 ans, ont été questionnées sur 20 grands enjeux de santé publique. Depuis plus de 30 ans, le baromètre santé est actualisé pour donner un état des lieux des habitudes de vie, des connaissances et de la perception de l'état de santé de la population. La dernière édition

donne « une photographie qui n'a jamais été aussi précise », indique Yann Le Strat, directeur scientifique de Santé publique France.

Le poids des déterminants sociaux

La nouvelle édition renforce l'analyse des déterminants sociaux de la santé grâce à l'introduction de nouvelles thématiques comme l'insécurité alimentaire et les discriminations. L'étude met ainsi en lumière que le niveau de diplômes, la situation financière ou encore la catégorie socio-professionnelle, influent de manière positive ou négative sur la santé.

Pour tous les indicateurs étudiés, les résultats sont clairs : des inégalités socio-économiques sont observées. Parmi eux, la santé globale perçue : deux adultes sur trois se déclarent en « bonne » ou « très bonne » santé. Un constat qui pourrait sembler positif mais qui masque des inégalités :

Retrouvez le baromètre ici : santepubliquefrance.fr



82,5 % des personnes favorisées déclarent être en bonne santé, contre 58 % chez les moins diplômés. Un chiffre qui s'établit à 50 % chez les personnes en difficulté financière.

Ces inégalités sont encore plus fortes dans les départements et régions d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion, Mayotte n'étant pas incluse dans l'enquête). Les proportions de personnes qui se déclarent en bonne santé sont très inférieures à la moyenne des autres régions.

Le tabagisme, un marqueur social

L'une des bonnes nouvelles est la baisse du nombre de fumeurs, conséquence des politiques de prévention engagées depuis 2016 et de la hausse des prix, entre autres. Alors qu'en 2021 le baromètre recensait 32 % de fumeurs, ce taux est aujourd'hui passé à 24 %, 17,4 fumant quotidiennement. Cela représente moins d'une personne interrogée sur cinq. « La lutte contre le tabagisme [...] a permis de réduire de 4 millions le nombre de fumeurs en dix ans », se félicite Caroline Semaille, directrice générale de Santé publique France.

Mais cette baisse n'est cependant pas uniforme dans la société. Elle s'observe surtout chez les plus aisés et les plus diplômés. Elle est beaucoup moins marquée auprès des individus les plus modestes, les chômeurs, ou les personnes les moins diplômées.

Diplômes et santé

L'étude fait le même constat pour les maladies chroniques : hypertension artérielle, diabète et limitations d'activité touchent davantage les populations les moins favorisées. Le niveau d'études, notamment, est déterminant dans les résultats. L'hypertension touche par exemple « 30 % des personnes les moins

Le saviez-vous ?

Depuis plus de 20 ans, l'étude Agrican, lancée par la MSA, suit de manière régulière la santé de plus de 180 000 affiliés au régime agricole répartis sur 11 départements français métropolitains. Elle a été mise en place pour répondre à la question du lien entre les expositions professionnelles agricoles et le risque de survenue de cancers.

Plus d'infos sur : agrican.fr

diplômées contre seulement 15 % des plus diplômés », indique Yann Le Strat. Du simple au double, donc. La prévalence du diabète, elle, est 3,5 fois plus élevée chez les personnes non diplômées ou ayant un diplôme inférieur au bac.

Tendance inversée

Pour certains comportements à risque, la tendance s'inverse. Les personnes les plus favorisées en termes de diplômes et de situation financière sont aussi celles qui dépassent les repères liés à la consommation d'alcool, par exemple. « 26,7 % des consommateurs dépassant les repères déclarent avoir envie de réduire leur consommation », souligne Santé publique France.

Il en est de même pour l'excès de sédentarité également plus fréquent chez les cadres et les diplômés. L'Agence de santé publique nous apprend que près de 40 % des personnes « à l'aise » financièrement passent plus de 7 heures par jour en position assise. Ce chiffre se réduit presque de moitié chez les personnes les plus démunies à 23,7 %.

Disparités hommes/femmes

L'enquête s'attarde sur un autre point marquant : des écarts s'observent selon le sexe. On apprend ainsi que les femmes fument et boivent globalement moins que les hommes (voir infographie ci-contre). Elles sont plus concernées par les messages de prévention mais se perçoivent en moins bonne santé.

Elles déclarent également plus de troubles de santé mentale et plus d'insomnie tandis que les hommes, eux, déclarent plutôt des problématiques de santé physique (diabète, hypertension artérielle...).

Pour Caroline Semaille, « ces données guident nos politiques de prévention et nous aident à réduire les inégalités. » Des résultats qui éclairent les enjeux de santé publique pour mieux les appréhender.

Coline Lucas

Zoom sur 4 enjeux de santé publique

Des écarts selon le sexe

Consommation d'alcool



Personnes déclarant une consommation au-dessus des repères de consommation à moindre risque au cours des sept derniers jours.



30 %



15 %

Consommation de tabac



Personnes déclarant fumer quotidiennement.

20 %

15 %

Événements climatiques



Personnes déclarant avoir souffert parmi celles ayant déclaré avoir été confrontées à un ou plusieurs événements climatiques extrêmes au cours des deux dernières années.

Souffrances physiques

32 %

42 %

Souffrances psychologiques

19 %

25,5 %

● Hommes ● Femmes

Activité physique



Personnes déclarant pratiquer régulièrement des activités physiques pendant leurs loisirs.

42 %

39 %

L'impact des crises climatiques sur les Français

Le baromètre 2024 étudie de manière inédite un sujet au cœur des préoccupations actuelles : l'impact ressenti des événements climatiques extrêmes sur la santé physique et mentale. On y découvre que 78,8 % des adultes déclarent avoir été confrontés à au moins un épisode climatique extrême au cours des deux dernières années. Ces événements sont les canicules en tête, suivies des tempêtes, des feux de forêt, des inondations et de la sécheresse. « La santé environnementale n'est plus une inquiétude lointaine et émerge comme une préoccupation quotidienne », a indiqué Yann Le Strat, directeur scientifique de Santé publique France, en conférence de presse. 37,2 % disent en avoir souffert physiquement, et 22,5 % psychologiquement.

Les femmes et les personnes en situation financière difficile déclarent plus souvent une souffrance physique ou psychologique liée à ces incidents climatiques.



1



Handicap

Les exploitations agricoles, LIEUX D'INCLUSION ?

Et si les exploitations agricoles devenaient des espaces ouverts aux personnes en situation de handicap ?

Delphine Lesaignoux, déléguée MSA à Corseul, dans les Côtes d'Armor, en Bretagne, en est convaincue, les fermes sont une ouverture à l'inclusion. Gérante de la ferme de Kémo, elle a fait de l'accueil son projet de vie.

Ce matin du 10 décembre, Delphine Lesaignoux reçoit Fabien, travailleur handicapé au sein de l'établissement et service d'accompagnement par le travail (Esat) des Pifaudais à Quévert, dans les Côtes d'Armor, pour une journée en immersion organisée par la MSA d'Armorique. Bottes aux pieds au milieu du pré et oreille attentive, il attend les consignes. « Pour avoir un sommeil réparateur, les chevaux doivent pouvoir se coucher au sec », explique Delphine. La première mission du quarantenaire est donc simple : garnir les abris extérieurs de copeaux de lin pour assurer leur repos. Ni une ni deux, Fabien se met au travail de bon cœur, sous l'œil bienveillant de l'agricultrice.

Pour Delphine, cette journée n'a

rien d'exceptionnel. « Mon métier, c'est d'aider les autres », résume-t-elle. Depuis 2013, elle et son mari, Youen, accueillent régulièrement des personnes en situation de handicap, notamment atteintes d'autisme, ou encore des publics en grande précarité (voir encadré). Ils proposent notamment des séances en contact avec les chevaux à visée thérapeutique. « Nous travaillons avec plusieurs partenaires, dont un foyer d'accueil d'urgence de Dinan, explique Delphine. Une fois par semaine, un jeune vient se ressourcer ici. » Ils ont également des partenariats avec des établissements à vocation sociale, accueillant des personnes en difficulté voire en grande précarité.

Au-delà de ces expériences individuelles, Delphine défend une vision plus large de l'inclusion :

« Je suis persuadée que le monde agricole peut ouvrir ses portes aux personnes en situation de handicap. On doit leur permettre de trouver une place dans la société ». La journée d'immersion, organisée façon DuoDay, a précisément cet objectif : celui de montrer qu'il est possible d'ouvrir les exploitations à des profils variés. « On veut changer le regard sur l'inclusion et montrer la capacité d'ouverture de l'entreprise agricole », note Annie Bertrand, animatrice de la vie mutualiste à la MSA d'Armorique, qui aimerait que cette opération s'étende plus largement.

Une place dans la société

Dans une ferme, les tâches confiées sont adaptées et encadrées. « Certaines activités, concrètes et répétitives, peuvent tout à fait convenir aux personnes atteintes d'un handicap physique ou psychique », note Delphine. Fabien, qui assemble habituellement des pièces de luminaires, le confirme : « Je suis précis et soigneux dans mon travail. Mais ici, les chevaux sont vivants, ils bougent, il faut être plus attentif. » Cette concentration, elle la constate chaque jour chez ceux qu'elle accueille.

Les réticences que peuvent avoir certains agriculteurs sont souvent liées à une méconnaissance. « Le handicap peut faire peur quand on n'y est pas confronté », admet Delphine. Pourtant, ces craintes s'évaporent rapidement





quand on saute le pas. Quitte à se faire accompagner. L'élue MSA se dit d'ailleurs prête à partager son expérience et à former ses pairs. « C'est une vraie richesse humaine », confie-t-elle.

Un point confirmé par Annie. « Les exploitants peuvent s'autoriser à explorer cette piste, d'autant plus qu'on peine à recruter dans ces secteurs. La MSA est là pour accompagner ceux qui chercheraient à ouvrir leur ferme à des personnes en situation de handicap. »

Médiation animale

La journée d'immersion est aussi l'occasion de découvrir l'équithérapie proposée à la ferme de Kémo. Durant ces séances, les chevaux deviennent de véritables médiateurs thérapeutiques pour apaiser ou améliorer des difficultés psychiques ou physiques. « Les animaux nous prennent comme on est, ils ne jugent personne. » Attention, confiance et émotions... les équidés auraient-ils le pouvoir de métamorphoser ? En tout cas, Delphine observe des résultats incroyables. C'est le cas pour Sébastien, 28 ans, autiste et atteint d'un TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité), pour qui ces rendez-vous sont devenus essentiels. « On travaille son attention », explique Sylvie, l'éducatrice qui l'accompagne. Depuis qu'il vient ici, son comportement s'est amélioré. « Il est plus calme, plus concentré. Il s'adapte aussi mieux aux imprévus ».

Pour Fabien, la rencontre avec

1 Fabien et Sébastien, en situation de handicap, assistent à une séance d'équithérapie à la ferme de Corseul, dans les Côtes d'Armor. Des séances qui travaillent la relation à l'autre, la concentration, la dimension sensorielle... et qui agissent sur les difficultés physiques ou psychiques des participants.

2 Fabien, travailleur handicapé à l'Esat des Pifaudais de Quévert, a été invité à une journée d'immersion à la ferme de Kémo, organisée par la MSA d'Armorique.

3 La ferme de Kémo accueille les publics en situation de précarité ou de handicap.

les chevaux aura été une belle découverte. Timide au départ, il a pris ses marques. « Tu vois, au début avec le poney Kémo, tu étais un peu hésitant, tu n'osais pas trop, et puis tu as réussi à le faire courir. À la fin, tu avais plus d'assurance, ta posture a changé », analyse Delphine avec un grand sourire. « On pourrait se dire qu'on n'a pas fait grand-chose, mais on voit qu'ils prennent confiance en eux, que la gestuelle change au contact des animaux », nous confie-t-elle.

À la ferme de Kémo, l'inclusion n'est pas un concept, elle est ancrée dans le quotidien. En attendant que l'idée fasse son chemin dans d'autres exploitations, Delphine et son mari continueront de penser autrement le rôle du monde agricole, à la fois comme un espace de travail, de lien social et de soin.

Coline Lucas

La ferme de Kémo, késako ?

La ferme de Kémo, du nom du premier poney arrivé sur place, est un projet en pleine mutation. Créé en mars 2013, le lieu a d'abord été une ferme pédagogique qui ouvrait ses portes aux personnes âgées, à la petite enfance, aux scolaires et aux personnes en situation de handicap. Poules, lapins, canards, cochons d'Inde ou encore chèvres... 13 espèces cohabitaient sur le site.

« Après la crise du Covid, qui a durement impacté les structures d'accueil, nous avons dû reprendre une activité mon mari et moi », regrette Delphine Lesaignoux. À présent doubles actifs, ils ont redimensionné et réorienté leur activité vers les équidés pour pouvoir transmettre autrement par ailleurs, au sein d'un établissement d'enseignement agricole (collège-lycée La Ville Davy, à Quessoy). Mais attention, « nous ne sommes pas un centre équestre ! », précise bien Delphine. Celle qui s'est formée en éthologie scientifique et en sciences équine fait tout pour adapter son activité dans le respect du cheval et de son bien-être, sans coercition. Un sujet au cœur de ses préoccupations et qu'elle compte bien transmettre au plus grand nombre.

Au programme pour les mois à venir : équithérapie, ateliers d'éthologie, comportementalisme équin, accompagnement des propriétaires dans le choix d'un compagnon, pension...

Elle prévoit aussi de développer un versant formation.

Pour en savoir plus : lafermedekemo.fr



Brigitte Menétrieux

Une vie au service DU MONDE RURAL

Brigitte Menétrieux, salariée à la retraite et déléguée MSA, a consacré sa carrière à prendre soin du monde rural, avant de prendre la tête de la fédération nationale des maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) en novembre dernier. Elle défend des lieux de vie à taille humaine.



© Franck Belonde/CCMSA Image

La voix est calme et posée. Le regard bleu intense, attentif. Brigitte Menétrieux parle sans effet. Chez elle, l'engagement n'est pas un discours, mais un fil continu, tendu depuis ses racines agricoles jusqu'aux responsabilités qu'elle assume aujourd'hui.

Issue d'une famille d'agriculteurs, elle a grandi entre l'Ardèche et la Loire, dans un monde rural où la solidarité et l'entraide étaient des valeurs essentielles. Son père est aide familial puis salarié agricole. Ses grands-parents sont exploitants. « J'ai toujours baigné dans ce milieu. » Une enfance modeste, parfois rude, qui installe très tôt un rapport concret aux inégalités. « Aujourd'hui, on a tendance à oublier ce que cela voulait dire de ne vraiment rien avoir. »

Elle s'oriente vers le travail social « par besoin de se rendre utile au monde rural ». Conseillère en économie sociale et familiale, elle entre à la MSA en 1979. Pendant quinze ans, elle travaille dans la Drôme, anime des groupes

d'agricultrices, ouvre des espaces de parole dans des territoires isolés. « La couture n'était qu'un prétexte. Ce qui comptait, c'était l'échange. » Elle voit des femmes prendre confiance, diversifier leurs activités, s'engager. « On ne parlait pas encore d'émancipation, mais c'était déjà cela. »

Elle s'oriente ensuite vers la prévention des risques professionnels, un secteur alors très masculin. « On m'a dit que ce n'était pas un métier pour une femme. » Elle intervient auprès des exploitants et des salariés agricoles, s'appuie sur sa connaissance du travail de la terre pour briser les préjugés. « Quand on comprend ce que les gens font, qu'on parle le même langage, on est écouté. » Pour elle, « on tire un fil, et tout se révèle lié : le travail, la santé, la famille, les droits sociaux. »

Elle devient ensuite responsable de service, puis intègre le pilotage de la performance et le contrôle de gestion à la MSA Ardèche Drôme Loire, où elle reste huit ans. Elle part à la retraite en 2018. Parallèlement, elle s'engage dans les élections MSA, devient administratrice, d'abord comme représentante de l'Union départementale des associations familiales (Udaf), puis est élue au 2^e collège, représentant les salariés agricoles. « Faire remonter ce qui se vit sur le terrain, c'est essentiel. »

Le « plus encore » de la MSA

Investie dans les enjeux liés au vieillissement en milieu rural, elle contribue activement au projet de création de la Marpa de Sainte-Eulalie-en-Royans, au pied du Vercors. « Une solution intermédiaire, entre le maintien à domicile et l'hébergement médicalisé », explique-t-elle,

consciente des défis à relever avant l'ouverture prévue en 2029. Les Marpa, résidences autonomie à taille humaine, accueillent des personnes âgées ainsi que des personnes en situation de handicap, afin de favoriser l'inclusion et préserver le lien social dans les territoires.

Elle a été nommée à la fin de l'année dernière présidente de la Fédération nationale des Marpa, un réseau de 207 structures. Une suite logique, sans effet d'annonce. « Les Marpa relèvent du "plus encore" de la MSA. » Elle mettra son expérience de terrain au service de ces lieux de vie ouverts et inclusifs. À près de 70 ans, Brigitte Menétrieux avance toujours de la même façon : écouter, répondre, tenir. Sans jamais perdre de vue son credo : « Quand on s'engage, on tient parole. »

Alexandre Roger

On se dit presque tout

Une personnalité que vous admirez ?

Boris Cyrulnik : ce neuropsychiatre est connu pour son travail sur la résilience, la capacité de se reconstruire. Dans ses livres, il explique qu'il existe en chacun de nous des forces qu'il faut découvrir, chercher et mettre en valeur, même chez ceux qui ont vécu le pire. C'est un message d'espoir : on peut surmonter les épreuves et continuer à avancer.

Que sont devenus vos rêves d'enfant ?

J'avais une conviction profonde : avancer dans la vie grâce aux études, que j'ai pu financer grâce à mes premiers emplois saisonniers dès l'âge de 14 ans. Je me souviens encore de mes débuts, lorsque je n'arrivais même pas à accrocher le linge sur l'étendage trop haut de la maison bourgeoise où je travaillais.

Vos plaisirs ou loisirs favoris ?

La randonnée, le jardinage, la lecture... et l'aquarelle. Cette passion m'offre d'agréables moments de détente et de créativité. Un même tube de peinture offre tant de possibilités !

SALON
INTERNATIONAL
DE L'AGRI
CULTURE



**21 FÉVRIER
> 1 MARS 2026**

PARIS EXPO
PORTE DE VERSAILLES

VENIR C'EST SOUTENIR !



CES VACHES REPRÉSENTENT LES 36 RACES FRANÇAISES
QUE LE SALON CONTINUE DE SOUTENIR

#SIA2026     
SALON-AGRICULTURE.COM

CENECA
COMITÉ NATIONAL DES ENTREPRENEURS
ET COMMERCE AGROALIMENTAIRE

COMEXPOSIUM





© Freepik

5 à 10 % des personnes âgées vivant à domicile sont touchées par la dénutrition en France.

Bien vieillir

LE GOÛT RETROUVÉ

Selon le ministère des Solidarités, la moitié des deux millions de personnes dénutries en France a plus de 76 ans. Pour répondre à l'enjeu majeur que ce phénomène représente chez les personnes âgées, soignants et chefs cuisiniers se sont associés pour publier *Le Goût de l'âge*, un livre de recettes pensé pour accompagner le bien-vieillir.



Vieillir ne signifie pas que c'est la fin des haricots. Et encore moins qu'il faille renoncer au plaisir de manger. C'est le message porté par *Le Goût de l'âge*, un ouvrage collectif publié fin 2025, fruit d'un travail pluridisciplinaire associant gériatres, nutritionnistes, dentistes et chefs cuisiniers et pâtisseries. Ce livre de recettes pas comme les autres est conçu pour répondre à un enjeu de santé publique : la dénutrition des seniors.

L'ouvrage a été présenté lors d'une conférence organisée le vendredi 21 novembre à l'Académie nationale de médecine. Professionnels de santé et représentants de la Fondation de l'Académie de médecine y ont échangé lors de deux tables rondes sur les thèmes du « maintien de l'autonomie » et de la « nutrition et prise en charge dans les différents milieux ».

Le phénomène de la dénutrition touche une part significative des personnes âgées. Selon le Pr Jacques Delarue, président de la Société française de nutrition, coordonnateur de l'ouvrage : elle concerne 5 à 10 % des personnes âgées vivant

à domicile, 35 % des résidents en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et jusqu'à 50 % des personnes âgées hospitalisées.

Les auteurs rappellent que la dénutrition résulte d'un déséquilibre entre les apports nutritionnels et les besoins de l'organisme, notamment en protéines, déséquilibre accentué par les modifications physiologiques liées au vieillissement. Perte d'appétit, troubles de la mastication, isolement social ou fatigue peuvent entraîner un cercle vicieux, impactant à la fois la santé physique et le bien-être psychologique.

À l'initiative du projet se trouvent également la cheffe pâtissière Sandrine Baumann-Hautin, fondatrice du concept Sain Pâtisserie Santé, ainsi que les chefs cuisiniers Olivier Roellinger, Michel Bras et Christian Têtedoie, figures emblématiques de la gastronomie française. Ensemble, ils ont concocté une cinquantaine de recettes, allant du petit-déjeuner aux plats mijotés, en passant par des collations originales. Toutes ont été élaborées autour

Le Goût de l'âge
est disponible en
téléchargement sur
fam.fr/le-gout-de-lage.



d'un objectif commun : prévenir la dénutrition, redonner du plaisir à table et préserver l'autonomie des seniors.

Illustré et pédagogique, *Le Goût de l'âge* va bien au-delà d'un simple recueil culinaire. Il propose des mets équilibrés, faciles à consommer, adaptés aux capacités de mastication, mais aussi des conseils pratiques pour prendre soin de soi au quotidien. Nutrition, santé bucco-dentaire et activité physique y sont abordées de manière complémentaire. « *Bien mâcher, c'est bien manger, et bien manger, c'est rester en forme* », selon les auteurs de l'ouvrage.

La question de la santé bucco-dentaire y occupe une place centrale. En favorisant des textures adaptées et appétissantes, le livre encourage les seniors à maintenir une alimentation variée et en quantité suffisante. Car plus l'envie de manger est présente, plus l'envie de prendre soin de son corps et de sa santé s'installe durablement.

Pensé aussi pour les aidants

Pensé aussi pour les aidants, *Le Goût de l'âge* propose des solutions concrètes pour accompagner les personnes âgées, qu'elles vivent seules ou en établissement. Courses, préparation des repas, maintien des apports en protéines, fibres, glucides et fruits : chaque recette s'inscrit dans un équilibre nutritionnel validé par des spécialistes. « *La nutrition adaptée à l'âge constitue un levier essentiel pour préserver l'autonomie et prévenir la dépendance* », soulignent les auteurs.

En fin d'ouvrage, un kit pédagogique sous forme de fiches pratiques complète l'approche. Exercices de renforcement musculaire de la bouche, activités physiques adaptées comme la marche à allure modérée ou encore conseils pour surveiller son poids et combattre les idées reçues sur l'amaigrissement et les besoins en protéines y sont disponibles. Autant d'outils conçus pour mieux comprendre l'impact du vieillissement sur les fonctions vitales.

Parmi les recettes emblématiques, le tajine de volaille au citron se distingue (voir recette ci-contre). Inspirée de la cuisine marocaine et apportant 5,4 g de protéines pour 100 g, cette recette illustre parfaitement la philosophie du livre : un plat savoureux, transmis de génération en génération, enrichi de conseils nutritionnels pour allier plaisir, santé et longévité.

Jacinthe Adandé



Tajine de volaille au citron

4 portions 30 minutes 1 heure 71 calories pour 100 g

-  4 morceaux de poulet
-  1 courgette
-  2 carottes
-  2 pommes de terre
-  50 g de tomates pelées ou concassées
-  10 grains de raisins de Corinthe ou Sultan
-  1 bouquet garni et de la coriandre
-  4 g de ras el-hanout
-  1 gousse d'ail et 1 oignon
-  1/2 L de bouillon de volaille ou de légumes
-  1 citron jaune
-  Sel et poivre, huile d'olive

- **Lavez et épluchez** les légumes. Coupez en morceaux.
- **Rassemblez** le bouillon, le bouquet garni, l'ail haché et le citron coupé en rondelles. **Faites frémir** pendant 15 minutes. Ajoutez le ras el-hanout et l'assaisonnement dans le bouillon et laissez frémir à nouveau 15 minutes.
- Dans une cocotte, **faites revenir** dans un peu d'huile d'olive les morceaux de poulet. Ajoutez l'oignon émincé. Laissez colorer quelques minutes.
- **Ajoutez** le bouillon, les tomates et les légumes coupés. Faites cuire à couvert doucement pendant 10 minutes.
- **Ajoutez** les raisins et la coriandre au moment de servir.

Recommandation (nutritionniste)

Ce plat traditionnel et équilibré, riche en protéines, fibres, vitamines et antioxydants est idéal pour un repas sain avec céréales complètes ou légumineuses, tout en restant savoureux. Évitez de consommer la peau du poulet, riche en acides gras saturés.



Quand le métier pèse sur LA SANTÉ MENTALE

Désespérés face à plusieurs cas de suicides et de situations de mal-être, les professionnels du paysage, des pépinières et des travaux agricoles et forestiers se sont associés à la MSA Nord-Pas de Calais pour sensibiliser au sujet à travers la création d'un débat théâtral.



Chaque situation de fragilité est accompagnée par une cellule de prévention pluridisciplinaire mise en place à la MSA Nord-Pas de Calais, qui cherche à sensibiliser l'ensemble des filières.

« Pourquoi il ne m'a pas appelé ? C'est la question que je me suis posée en 2021, lorsque j'ai appris qu'un chef d'entreprise en espaces verts que j'avais accompagné avait mis fin à ses jours », témoigne Thierry Petit, conseiller en prévention à la MSA Nord-Pas de Calais. Même stupeur deux ans plus tard, quand l'histoire se répète avec un jeune arboriste grimpeur qu'il avait suivi lors de son installation. « Je me suis demandé si on était passé à côté de quelque chose. Après avoir échangé avec des professionnels, je réalise qu'ils se posent les mêmes questions. » Lorsqu'un autre décès survient en août 2024, la vitesse supérieure est enclenchée. « Les suicides des dernières années ont secoué tout le monde et amené à parler des problèmes dans le métier, confirme Damien Gouverneur, chef d'entreprise paysagiste et président départemental Pas-de-Calais pour l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep). Nous voulions agir et toucher plus de personnes, avec l'aide de la MSA. Car même si on se rend bien compte qu'il y a des problèmes, on n'a pas forcément les clés pour aller plus loin. »

Un groupe de travail démarre et très vite, l'idée d'organiser un théâtre-débat pour sensibiliser sur le sujet, piloté par le service prévention et la cellule fragilité de la MSA Nord-Pas de Calais. À travers quatre saynètes, le but de la pièce est d'aborder autrement les problèmes du quotidien qui engendrent du mal-être. « On parle beaucoup des agriculteurs,

il était important de faire entendre aussi notre voix », ajoute Laure Toulouse, gérante d'une entreprise de travaux agricoles (ETA), représentante de la fédération des entrepreneurs des territoires pour les Hauts-de-France et administratrice MSA.

Si certains points communs existent – aléas météorologiques, conséquences sur la vie familiale, gestion de salariés, du risque –, une autre source de stress importante apparaît : la relation avec les clients. « Les métiers, les relations sont différentes, précise Thierry Petit. Certains professionnels sont parfois confrontés à des clients difficiles. Et comme partout, la pression est forte notamment pour les petites entreprises et ceux qui s'installent. »

« En ETA, nous engageons aussi de lourds investissements sur des machines à plus de 600 000 € par exemple, note Laure Toulouse, elle-même Sentinelle. J'en ai plusieurs comme celles-ci, et nos clients agriculteurs en dépendent pour leurs récoltes, et donc leurs revenus. C'est une pression qui atterrit sur nos épaules. »

Deux représentations de la pièce *Entre le râteau et l'enclume*, écrite grâce aux échanges avec le groupe de travail et jouée par la compagnie Entrées de jeu, ont eu lieu fin 2025. « Vous êtes venus m'espionner ? C'est toute ma vie qui était mise sur scène ! est venu me dire un chef d'entreprise, relate le conseiller en prévention. Ça montre qu'on a touché des points sensibles. »

« Ils ont tapé dans le mille, renchérit Damien Gouverneur. Le but n'est pas de faire peur mais d'ouvrir la conversation, de s'interroger. Quand les difficultés s'accumulent, il faut pouvoir s'arrêter et prendre du recul. En particulier pour un jeune qui crée son entreprise, qui a beaucoup à assimiler en peu de temps, et n'est pas assez formé à la gestion des salariés et des clients. On se retrouve parfois à expliquer à des personnes mécontentes que le rythme des plantes n'est pas celui des humains... »

Autour de la pièce, les professionnels et délégués de la MSA étaient présents pour montrer les dispositifs d'accompagnement existants. Autre objectif : renforcer le réseau des Sentinelles en formant les professionnels de ces filières et assurer ainsi une meilleure détection des situations de mal-être. Quinze personnes venues assister aux soirées théâtrales se sont déjà engagées. Une expérience que tous souhaitent renouveler, voire exporter dans d'autres départements.

Marie Molinario



Retrouvez toutes les **actualités de vos territoires**, mais aussi les **événements** près de chez vous, des **infos pratiques**, un regard sur le monde agricole et les **portraits** de ceux qui font vivre le monde rural.

Tout ça au même endroit !

Consultez leBimsa.fr en flashant ce QR code avec votre smartphone



leBimsa.fr



À retrouver aussi au format papier chez vous
(informations et abonnement sur leBimsa.fr, rubrique Magazine).

UN CONGÉ SUPPLÉMENTAIRE DE NAISSANCE

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, parue au Journal officiel du 31 décembre 2025, crée un droit inédit : chaque parent pourra bénéficier d'un congé supplémentaire d'un à deux mois à l'arrivée d'un enfant. Une mesure d'abord destinée à renforcer l'égalité hommes-femmes.



© Freepik

En 2025, 645 000 bébés sont nés en France, soit 2,1 % de moins qu'en 2024 et 24 % de moins qu'en 2010. Dans ce contexte de baisse de la natalité, le législateur franchit un pas de plus vers l'égalité parentale. À partir du 1^{er} juillet 2026, chaque parent pourra bénéficier d'un congé supplémentaire de naissance d'une durée de un à deux mois, fractionnable et à prendre simultanément ou successivement avec l'autre parent.

Cette initiative complète les dispositifs existants – congé maternité, congé paternité et congé d'accueil de l'enfant, allocation de remplace-

ment – et s'applique à l'ensemble des assurés actifs : salariés, travailleurs indépendants, agents publics, fonctionnaires et non-salariés agricoles.

Nés ou adoptés à partir du 1^{er} janvier 2026

Les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026 pour- ront déjà bénéficier du dispositif à partir du 1^{er} juillet 2026, sous réserve du respect des conditions d'ouverture du congé, définies par la loi et la réglementation, et auront, selon la date de naissance ou d'arrivée de l'enfant, jusqu'à la fin du mois de décembre 2026, voire jusqu'en mars 2027, pour prendre leur congé supplémentaire de naissance. Pour les naissances postérieures au 1^{er} juillet 2026, le congé devra être pris dans les neuf mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant dans le foyer. Les parents doivent informer leur employeur au moins un mois avant le début du congé, ou quinze jours si celui-ci suit immédiatement le congé de paternité ou le congé d'accueil.

Cette réforme, inscrite dans une politique de soutien à la natalité et à l'égalité des genres, pourrait transformer durablement le quotidien des familles françaises. Elle envoie un

signal fort : l'arrivée d'un enfant n'est pas seulement une affaire de femmes, mais un enjeu collectif, impliquant l'ensemble de la société.

Alexandre Roger

INDEMNISATION

➤ **Salariés** : 70 % du salaire net le premier mois et 60 % le second, dans la limite du plafond de la Sécurité sociale (montant maximum versé par le système de protection sociale).

➤ **Travailleurs indépendants** : indemnité journalière forfaitaire (somme fixe versée chaque jour).

➤ **Non-salariés agricoles** : ils peuvent bénéficier de l'allocation de remplacement déjà existante, à condition de se faire remplacer par un salarié pour les travaux de l'exploitation ou de l'entreprise agricole et de ne pas reprendre d'activité pendant toute la période du congé. Si aucun remplacement n'est possible, ils perçoivent une indemnité journalière forfaitaire, à condition de cesser complètement toute activité sur l'exploitation ou dans l'entreprise agricole pendant toute la durée du congé.

Attention : ce congé supplémentaire n'est pas cumulable avec certaines prestations ou allocations (par ex. allocations chômage, indemnités journalières).

En savoir plus : www.msa.fr



Retrouvez-nous sur le web

Consultez lebimsa.fr pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

